

Atelier peinture

Saison 2025 – 2026

Présentation

L'ASCE 69 en partenariat avec l'association PREF'CREATION vous propose des **ateliers « peinture, dessin, bandes dessinées, découpage »** avec un professeur peintre tous les **mercredis de 17h à 19h00** ou tous les **samedis de 10h à 12h00**.

Lieu

Salle du Rhône – Cité des mobilités – 25 Avenue François Mitterrand – 69500 Bron

Tarifs*

Forfait annuel pour 1 atelier	Adhérent actif / retraité : 135 € ou 3 x 45 € (dont participation de l'ASCE 69 = 37 € par personne)
	Ayant droit enfant/étudiant (- 25 ans) : 50 € (dont participation de l'ASCE 69 = 12 € par personne)
	Adhérent extérieur : 172 € ou 58 € + 2 x 57 €

** Seuls les adhérents du ministère bénéficient d'une subvention.*

A l'inscription à cette activité, le règlement de l'adhésion de l'ASCE 69 est obligatoire. Merci de bien vouloir séparer le paiement de l'adhésion à l'ASCE 69 et le paiement de votre inscription à l'atelier peinture.

Pratique

Début des cours le samedi 27 septembre ou le mercredi 1er octobre 2025.
Fin des cours le mercredi 17 juin ou le samedi 20 juin 2026.

Interruption des cours pendant les vacances scolaires.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Ghislaine SCALELLI — responsable de l'atelier peinture — gscalelli@hotmail.fr

Charlotte MOUCHON — vice-présidente culture au sein de l'ASCE 69 — charlotte.mouchon@cerema.fr



Atelier peinture

Bulletin d'inscription 2025-2026 (à compléter et à renvoyer avec votre règlement)

Nom et prénom de l'adhérent ASCE 69 :

Numéro de carte ASCE 69 :

Service :

Nom du participant à l'activité (si différent de l'adhérent) :

Lien avec l'adhérent : conjoint enfant

Numéro de téléphone portable :

Courriel (obligatoire) :

Adresse personnelle (obligatoire, pour faciliter les éventuels remboursements)

J'accepte que l'ASCE 69 collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce bulletin d'inscription dans le cadre de l'organisation de ses activités pour la saison 2025-2026. Ces données seront détruites au 30 novembre 2027, date à laquelle le bilan moral et financier des activités 2026 de l'ASCE 69 sera finalisé.

A tout moment, vous avez la possibilité de demander l'effacement de ces données.

Pour cela, veuillez en faire la demande explicite auprès de Charlotte Mouchon : charlotte.mouchon@cerema.fr.

Forfait annuel pour 1 atelier	Adhérent actif / retraité : 135 € ou 3 x 45 € (dont participation de l'ASCE 69 = 37 € par personne)€	<input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> samedi
	Ayant droit enfant/étudiant (- 25 ans) : 50 € (dont participation de l'ASCE 69 = 12 € par personne)€	<input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> samedi
	Adhérent extérieur : 172 € ou 58 € + 2 x 57 €€	<input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> samedi

Le règlement peut se faire en chèque-vacances ou en chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 69. Si vous souhaitez payer en trois fois, il suffira de joindre trois chèques correspondant aux trois trimestres.

L'abonnement annuel est ferme et définitif. Si vous ne pouvez pas assister à une séance, vous pouvez exceptionnellement en accord avec la responsable d'activité ou la vice-présidente culture modifier votre jour de participation et/ou basculer votre participation la semaine suivante. Nous vous remercions de séparer le paiement de l'adhésion à l'ASCE 69 de celui de l'activité peinture.

Inscription

Votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement sont à remettre à la responsable de l'activité peinture Ghislaine SCALELLI.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Ghislaine SCALELLI — responsable de l'atelier peinture — gscalleli@hotmail.fr ou

Charlotte MOUCHON — vice-présidente culture au sein de l'ASCE 69 — charlotte.mouchon@cerema.fr